

Nous avons déménagé dans notre jardin !

Retraités depuis peu, Odile et Jean envisagent de quitter la maison qu'ils occupent en Vendée, au profit d'un logement plus petit et plus proche de leur nouveau mode de vie. En quête de renseignements, ils se rendent dans une agence immobilière. De la discussion va émerger un projet inattendu...

« Le jardin est un vrai casse-tête à entretenir »

Odile et Jean prennent place sur les sièges que leur désigne l'agent immobilier. L'homme doit avoir l'âge de leur fils, trente-cinq ans tout au plus. Il écoute les jeunes retraités exposer leur situation : cette maison est devenue trop grande et le jardin est un vrai casse-tête à entretenir. Ils envisagent, à contrecœur bien sûr, de vendre l'endroit où ils toujours vécu pour acquérir un nouveau logement, plus conforme à leurs besoins. Quelque chose de plus compact et de plus récent.



Odile et Jean ont un grand jardin, mais l'entretenir est devenu pénible et coûteux

Un logement adapté à leur nouveau mode de vie

L'agent immobilier leur montre quelques annonces d'appartements à vendre. Odile s'imagine bien dans un petit trois-pièces, moderne et lumineux, avec un balcon sur lequel elle ferait pousser des fleurs et des herbes aromatiques. Son mari secoue

la tête : il refuse d'aller vivre dans un immeuble, même un petit collectif. L'agent acquiesce et se concentre sur les maisons, sans plus de succès : « C'est beaucoup trop grand, presque aussi grand que chez nous : dans ce cas, ça ne sert plus à rien de déménager ! » explique Odile.

« La petite maison de plain-pied, c'est un produit rare ! »

Les autres maisons sont trop anciennes, elles nécessiteraient des travaux qu'ils n'ont aucune envie de réaliser. Sans compter que la plupart comportent un étage : « Ça pourrait devenir un problème quand nous n'aurons plus vingt ans », fait remarquer Jean avec un petit sourire malicieux. Odile lui répond par une moue dépitée.

« Il faudrait la construire ! »

« Si je résume, idéalement, vous souhaiteriez trouver un plain-pied de 70 ou 80 mètres carrés, sur un petit terrain ? » demande l'agent immobilier. « Autant dire la lune ! » répond Jean en levant les bras dans un geste d'impuissance. « Actuellement, je n'ai rien à vous proposer qui corresponde à ces critères. Je préfère être honnête avec vous : il y a peu de chances que vous trouviez un produit de ce type en Vendée. La petite maison de plain-pied avec un petit jardin, ici, c'est un produit rare, très rare. Nous avons principalement des logements familiaux. » L'agent immobilier se gratte le menton, sourcils froncés ; il semble vraiment désolé pour eux... >>

Nous avons déménagé dans notre jardin !

« Si ça n'existe pas, vous n'allez pas l'inventer », l'excuse Odile, compréhensive. Ils se regardent en silence. « Il faudrait la construire ! » ajoute-t-elle pour dire quelque chose.

Une nouvelle maison ?

L'agent immobilier se redresse : « Puis-je vous demander votre adresse actuelle ? ». Il tape sur le clavier de son ordinateur, puis tourne l'écran. « Vous auriez la place », dit-il en leur montrant l'image, une vue aérienne de leur jardin. « Oui, de la place, on en a, c'est justement le problème ! » s'exclame Jean, que toute cette histoire commence à agacer.

« Non, ce que je veux dire, c'est que vous avez suffisamment d'espace dans votre jardin actuel pour y construire une nouvelle maison. » poursuit l'agent immobilier. Odile trouve le garçon très gentil, mais pas très malin : à quoi ça leur servirait, d'avoir deux maisons ?

« De la place on en a, c'est justement ça le problème ! »

En vendant le logement dans lequel vous habitez actuellement, vous auriez les fonds nécessaires pour faire construire un plain-pied : comme vous êtes déjà propriétaires du terrain, vous n'auriez que la construction à payer. Ça représenterait une belle plus-value. » L'homme a l'air emballé par sa propre idée.



Vendre l'ancienne maison beaucoup trop grande et en construire une nouvelle dans le jardin ?

Rester habiter dans son quartier

Odile et Jean échangent un regard : se relancer dans un projet de construction, à leur âge ? Ils ont certes beaucoup de temps libre, depuis quelques mois qu'ils sont à la retraite, mais de là à faire bâtir une nouvelle maison... L'agent immobilier enfonce le clou : « Cette solution, c'est la garantie de garder la même qualité de vie, vos habitudes, vos voisins, tout en améliorant votre confort. Plutôt que de déménager dans une autre commune, ou d'adapter à grands frais votre logement, vous décidez de sa conception de A à Z. Il est construit pour répondre à vos besoins, actuels et futurs. C'est la solution la plus simple et la moins chère. »

Une idée à faire mûrir

En théorie, l'idée fonctionne, mais en pratique, Odile et Jean devinent que ce ne sera pas si simple. Puisqu'ils ne peuvent pas vendre la première maison tant qu'ils n'ont pas fait bâtir la seconde, comment trouver l'argent nécessaire à la construction ? Qui accepterait de leur avancer une telle somme ? L'agent immobilier évoque le prêt-relai, qu'ils devraient pouvoir obtenir sans trop de difficultés, puisqu'ils ont moins de 65 ans. Odile et Jean sont à la fois intrigués et dépassés par la tournure que prend l'entretien. L'agent immobilier réalise face à leurs mines pensives qu'il doit laisser l'idée faire son chemin. Peut-être reviendront-ils dans quelques mois faire estimer leur bien, après avoir mûri leur projet en famille...